

- **Situation** : 9 km au sud-est de Sées via la RD 42.
- **Parking** : place du bourg Bursard
- **Balisage** : jaune
- **Difficultés particulières** : aucune
- **Paysages rencontrés** : Très variés, entre bois, pâturages et plaine.

#### Recommandations :

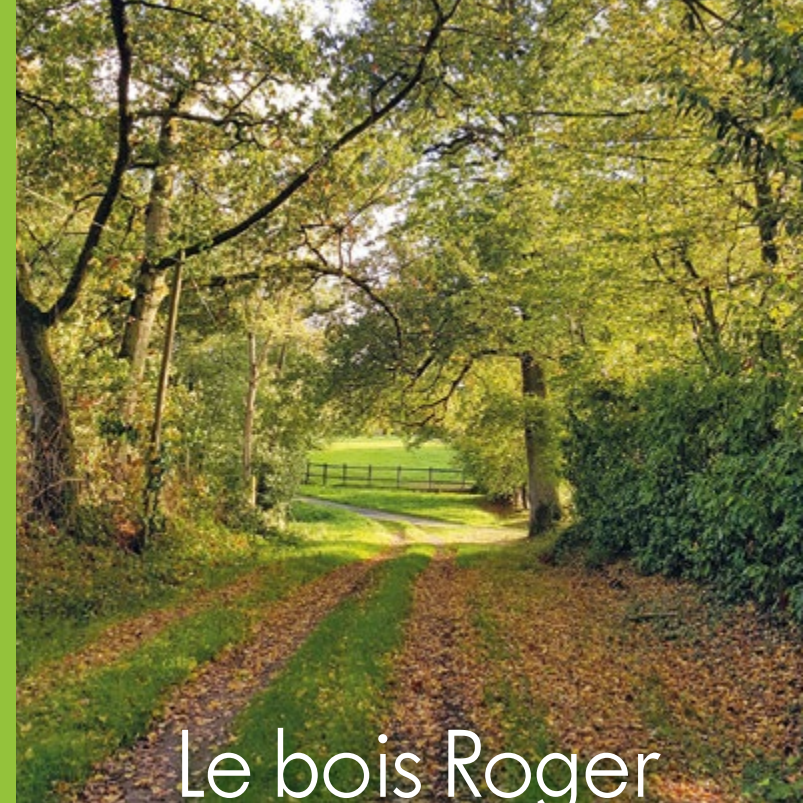
Se munir de chaussures de marche, s'hydrater régulièrement.

Soyez l'invité discret et attentif de la nature, en restant sur les sentiers balisés et en respectant l'environnement.

Restez prudent à la traversée des routes, qui même d'apparence peu fréquentées, peuvent en être d'autant plus dangereuses.

#### Assistance technique pour la Communauté de Communes des Sources de l'Orne :

Le quéton mortréen, l'association «Familles Rurales d'Essay», Henri Lecoeur, Xavier De Stoppeleire, l'association «Vivre en pays d'Orne», Stelliene Bettfort, Didier Huchet (CDT 61)



## Le bois Roger

Circuit n° 5 ■  
Bursard / Neauphes-sous-Essai  
13,6 km

Livret du circuit n°5 du topoguide des itinéraires de randonnée et de promenade de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne.

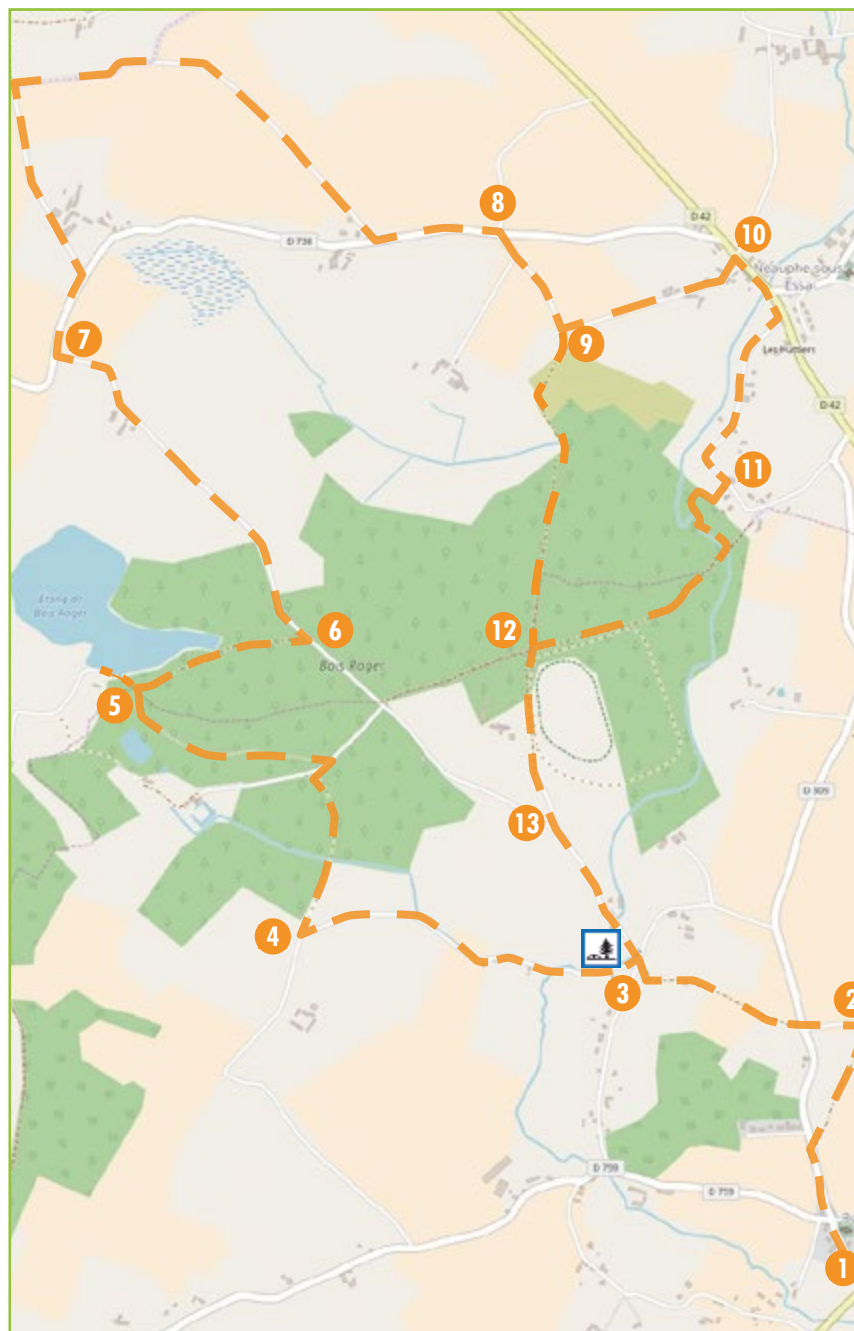
## Départ de Bursard

Stationnement au parking, place du Bourg  
Balisage jaune



Étang du Bois Roger

- 1 Quitter la place et prendre à gauche la route sur 350m puis prendre le chemin sur votre droite.
- 2 À la sortie du sentier, prendre la route à gauche, puis au croisement poursuivre sur le chemin du château d'eau.
- 3 Au carrefour prendre à droite puis aussitôt à gauche, direction les Aunés. (Aire de repos)
- 4 Après 1km, quitter la voie goudronnée et prendre le chemin sur votre droite. A la sortie de ce chemin, poursuivre à droite sur la route sur 50m puis emprunter le sentier sur la gauche.
- 5 Au bout du sentier, tourner à droite et continuer sur un chemin relativement large. Possibilité de prendre à gauche sur 50m pour admirer l'étang de Bois Roger.
- 6 Au croisement tourner à gauche et continuer tout droit sur 1200m jusqu'au carrefour avec la D 738.
- 7 A l'intersection tourner à droite sur la D 738 sur 250m puis au calvaire tourner à gauche et continuer tout droit. Au bout de la route, prendre le chemin qui monte sur la droite. Au croisement poursuivre sur la droite pour rejoindre la D 738 et continuer à gauche.
- 8 Au croisement au niveau du grand pin, prendre à droite et poursuivre tout droit sur 350m.



- 9 A partir d'ici tourner à gauche et poursuivre tout droit pour rejoindre la D 42. Possibilité de prendre la variante en prenant à droite pour traverser le Bois Roger.
- 10 Tourner à droite et prendre la D 42 sur 200m, avant de prendre à droite direction Timboeuf.
- 11 En haut du hameau, prendre un chemin sur la droite situé à distance entre deux maisons, pour entrer dans le bois. Se diriger vers le cours d'eau en descendant par la droite puis le longer. A la sortie de cet étroit sentier, prendre à droite un chemin plus large, traverser le ruisseau et continuer tout droit.
- 12 Au croisement, prendre le chemin qui descend sur la gauche vers le haras des bruyères, puis continuer tout droit.
- 13 A l'intersection poursuivre la descente jusqu'au pont, traverser la route et monter jusqu'au château d'eau. Couper la D 309 et prendre la petite route direction La Vergotière sur 100m, puis reprendre à droite le sentier du départ afin de rejoindre le bourg.

